

Réunion de haut niveau sur le VIH/sida — Comment s'impliquer

Date limite pour l'accréditation des organisations de la société civile : le 12 février 2016

Cette Alerte à l'action vise à informer les organisations de la société civile des manières de s'impliquer dans la Réunion de haut niveau sur le VIH/sida qui aura lieu lors de l'Assemblée générale de l'ONU, du 8 au 10 juin 2016 à New York.

Résolution

En janvier 2016, l'Assemblée générale a approuvé une [Résolution](#) (A/RES/70/228) établissant un processus pour organiser la Réunion de haut niveau sur le VIH/sida de 2016. La résolution :

- a) Convient d'organiser une réunion de haut niveau **du 8 au 10 juin 2016**, « qui procédera à l'examen approfondi des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida et des Déclarations politiques sur le VIH/sida de 2006 et 2011, [et] fera le point, entre autres choses, des succès remportés, des pratiques optimales, des enseignements tirés de l'expérience, des obstacles rencontrés et des lacunes existantes, des défis à relever et des possibilités à exploiter ».
- b) Stipule que la réunion de haut niveau comportera des séances plénières et jusqu'à cinq groupes de discussion thématiques. La séance plénière d'ouverture inclura entre autres une déclaration d'une personne vivant ouvertement avec le VIH.
- c) Encourage les États membres à inclure dans leurs délégations « [des] représentants de la société civile, notamment d'organisations non gouvernementales et d'associations et de réseaux qui représentent les personnes vivant avec le VIH, les femmes, les adolescents et les jeunes, les orphelins et les migrants, ainsi que de[s] représentants d'associations locales et professionnelles et du secteur privé ».
- d) Demande au président de l'Assemblée générale d'organiser une concertation informelle de la société civile, au plus tard en avril 2016 (confirmée pour le 9 avril).

Veuillez consulter la [Note d'orientation de l'ONUSIDA et du SLNG](#) pour de plus amples renseignements.

Les organisations de la société civile sont invitées à demandeur une accréditation pour participer à la réunion.

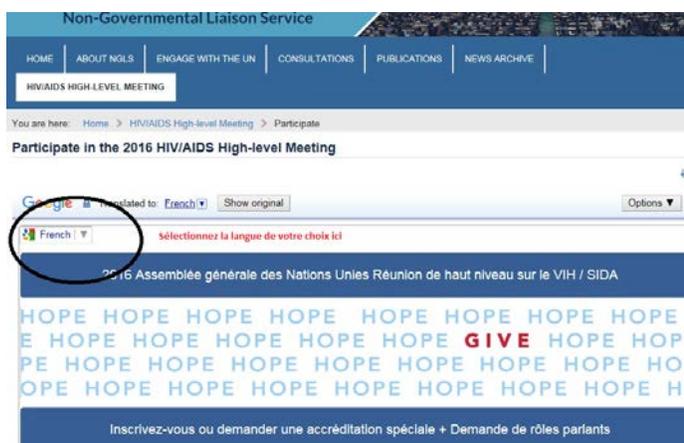
Accréditation et inscription

Le processus d'accréditation des organisations de la société civile et d'inscription des participants est maintenant ouvert. Vous pouvez déposer une demande et vous inscrire en ligne à :

<http://unngls.org/index.php/2016-hiv-aids-hlm/participate>

La date limite pour le dépôt des demandes d'accréditation est le 12 février 2016.

Le processus de demande est offert en plusieurs langues. Vous n'avez qu'à sélectionner la langue de votre choix comme indiqué ci-dessous :



Le président de l'Assemblée générale préparera une liste des organisations ayant demandé l'accréditation; il la soumettra aux États membres au plus tard à la fin de février, pour examen selon la procédure d'approbation tacite, en vue d'une décision finale de l'Assemblée générale à la mi-mars.

Les ONG « accréditées » auront le droit d'assister à la Réunion de haut niveau et de participer à des événements connexes (y compris les concertations de la société civile) selon les places disponibles.

Conseils pour déposer une demande

- ✓ Le formulaire en ligne est accessible [ici](#). Vous devez le remplir et le soumettre en ligne – les demandes par courriel, par télécopie ou par d'autres moyens ne seront pas acceptées.
- ✓ Lisez attentivement toutes les consignes et **remplissez tous les champs obligatoires (marqués d'un astérisque *)**.

- ✓ Veuillez noter qu'en répondant « oui » à certaines questions, d'autres questions apparaîtront à l'écran.
- ✓ Le formulaire comporte 5 sections :
 1. Informations de profil (demandeur) — la plupart des questions sont obligatoires
 2. Renseignements sur l'organisation/institution (organisation où vous travaillez) — toutes les questions sont obligatoires
 3. Statut consultatif auprès de l'ECOSOC de l'ONU — Si votre organisation est dotée du statut consultatif auprès de l'ECOSOC de l'ONU, vous devrez fournir certaines informations (pour vérifier si votre organisation est dotée du statut consultatif, cliquez [ici](#) [saisissez le nom de votre organisation dans le champ de recherche en haut à droite]. Vous pouvez également consulter ce [document](#)).



4. Membre du CCP (si votre organisation est membre du CCP, vous devrez fournir des coordonnées que le personnel de l'ONUSIDA pourra vérifier)

NOTE : Si vous répondez « non » aux deux questions précédentes (statut ECOSOC et membre du CCP), vous devrez télécharger certains documents organisationnels. Assurez-vous que ces documents sont numérisés et prêts pour le téléchargement.

III a. Pour les organisations / institutions qui ne sont ni du statut consultatif auprès de l'ECOSOC des Nations Unies, ni un membre du Conseil de Coordination du Programme du Programme commun des Nations Unies sur le VIH / SIDA

S'il vous plaît fournir avant de documents demandés ci-dessous que possible. Si nous ne recevons pas de documentation suffisante pour établir la réputation de votre organisation, vous pouvez ne pas être approuvés pour une accréditation spéciale pour participer à l'audience de la société civile et / ou de la Réunion de haut niveau.

- 1) Lettre de la tête de votre organisation ou institution en-tête officiel qui décrit comment le travail de votre organisation se rapporte à la Réunion de haut niveau sur le VIH / SIDA *
- 2) Copie de la constitution, la charte, les statuts de votre organisation et / ou par les lois ainsi que les amendements à ces documents. S'il vous plaît combiner tous ces documents disponibles en un seul fichier avec une table des matières que la première page. *
- 3) Une copie du certificat d'immatriculation de votre organisation / institution, ou si votre pays ne nécessite pas d'inscription, autre preuve de l'existence *
- 4) copie des états financiers les plus récents de votre organisme *
- 5) Une copie du rapport annuel de votre organisme *
- 6) En option: Copie des exemples de publications et articles récents ou déclarations faites par ou sur votre organisation
- 7) En option: Organigramme

5. Demander à prendre la parole lors de la Concertation de la société civile ou de la Réunion de haut niveau — si vous souhaitez que votre candidature soit envisagée comme présentateur, veuillez répondre « oui » à l’une ou l’autre des questions (ou aux deux). Veuillez lire cette [note d’orientation](#) avant de soumettre votre candidature. Si vous décidez de soumettre votre candidature, vous devrez répondre à 9 questions supplémentaires (et obligatoires) et fournir une référence (nom et coordonnées).

NOTE : Si vous désirez soumettre votre candidature pour prendre la parole (lors de la concertation de la société civile et/ou de la réunion de haut niveau), vous devrez l’indiquer dans votre demande d’accréditation et fournir certaines informations additionnelles. **Il n’y aura pas d’autre processus de candidature pour le choix des présentateurs.**

Pour toute question ou préoccupation au sujet des informations demandées, veuillez écrire à HLM2016@icaso.org. Nous encourageons toutes les organisations qui demandent une accréditation à nous en informer par courriel. Cela nous permettra de voir si des organisations ont été exclues de la liste finale.

Groupe de travail des parties prenantes

Le président de l’Assemblée générale en partenariat avec l’ONUSIDA a créé un Groupe de travail des parties prenantes (CSTF) composé de représentants de la société civile. Relevant du Bureau du président de l’Assemblée générale, le Groupe de travail offrira des conseils sur des décisions clés relatives à la participation des organisations de la société civile à la Réunion de haut niveau, notamment pour identifier des participants à la concertation de la société civile et pour choisir la formule, les thèmes, les présentateurs et le programme des groupes de discussion.

À l’issue d’un appel de candidatures ouvert, le Bureau du président de l’Assemblée générale a sélectionné 12 individus représentant des groupes constitutifs clés à travers le monde. Les membres du Groupe de travail des parties prenantes sont :

- Annah Sango, Zimbabwe
- Anton Basenko, Ukraine
- Pye Jakobsson, Suède
- Abhina Aher, Inde
- Javier Hourcade Bellocq, Argentine
- Trevor Stratton, Canada
- Rita Wahab, Liban
- Kieran Daly, États-Unis
- Jaevion Nelson, Jamaïque
- Gershon Kapalaula, Zambie
- Joan Peters, Antigua
- Marama Pala, Nouvelle-Zélande

L’ONUSIDA et l’ICASO agiront à titre de Secrétariat du Groupe de travail des parties prenantes.

Pour plus d’information sur les manières de vous impliquer dans la Réunion de haut niveau sur le VIH/sida de 2016, veuillez écrire à HLM2016@icaso.org ou visiter www.icaso.org